

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-388

présenté par

M. Dive, M. Grelier, Mme Bonnard, Mme Kuster, M. Saddier, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Perrut, M. Manuel, M. Bazin, M. Abad, Mme Dalloz, M. Thiériot, M. Viala, M. Jean-Claude Bouchet, M. Lurton, M. Brun et Mme Lacroute

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 76, insérer l'article suivant:****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.